



Faculté de Science Politique

**Universite De Marmara  
Faculte De Science Politique**

**Le Manuel de  
l'Etudiant**



**Université de Marmara · Octobre 2021**

SBF-OTK2019-OEK-002

*Préparé par:*

*Le Commission d'Orientation et de Promotion de la Faculté de Science Politique de l'Université de Marmara (COP)*

Prof. İmam Bâkır KANLI  
Le Vice-Doyen / Président du COP

Chargé de recherche Başak BÜLBÜL AKIN  
Le Coordinateur du COP

Chargé de recherche Aydın AKPINAR  
Le Représentant du Département des Administrations Locales

Chargé de recherche Başak BÜLBÜL AKIN  
Le Représentant du Département de Science Politique et d'Administration Publique

Dr. Alihan GÖK  
Le Représentant du Département de Science Politique et d'Administration Publique (Français)

Chargé de recherche Burak AK  
Le Représentant du Département de Science Politique et de Relations Internationales

Chargé de recherche Gökhan KATITAŞ  
Le Représentant du Département des Relations Internationales

*Design graphique:*

Chargé de recherche BÜLBÜL AKIN

**Université de Marmara Faculté de Science Politique**

Adresse: Anadoluhisarı Campus, 34820, Beykoz, İstanbul

Tél: (0216) 777 42 00 (PBX)

Fax: (0216) 777 42 01

Courriel: siyasalbilgiler[at]marmara.edu.tr

Site web: <http://siyasal.marmara.edu.tr>

## TABLE DES MATIERES

<b>L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATON .....</b>	<b>4</b>
<b>Comment obtenir son adresse e-mail universitaire et l'utiliser ? .....</b>	<b>4</b>
<b>Qu'est-ce que c'est le Système de Gestion de l'Information (BYS) ? .....</b>	<b>4</b>
<b>Comment s'inscrire aux cours ? .....</b>	<b>4</b>
<b>Comment accéder à l'internet dans le campus ? .....</b>	<b>5</b>
<b>Quel département dois-je contacter en cas de problèmes d'accès à BYS et à mon compte e-mail ? .....</b>	<b>5</b>
<b>Comment obtenir son compte de bibliothèque et que faire avec ? .....</b>	<b>5</b>
<b>LES INFORMATIONS ACADEMIQUES UTILES .....</b>	<b>5</b>
<b>Qu'est-ce que c'est le calendrier académique et pourquoi est-il important ? .....</b>	<b>5</b>
<b>Qui est le conseiller académique ? .....</b>	<b>5</b>
<b>Comment comprendre le programme de formation? .....</b>	<b>6</b>
<b>A quoi faire attention pendant le processus des inscriptions aux cours? .....</b>	<b>6</b>
<b>L'assiduité aux cours est-elle obligatoire ? .....</b>	<b>7</b>
<b>Quand les examens sont-ils annoncés ? .....</b>	<b>7</b>
<b>Quelles sont les règles à suivre lors des examens ? .....</b>	<b>8</b>
<b>Quelle procédure faudrait-il suivre pour passer l'examen de rattrapage ? .....</b>	<b>8</b>
<b>Quand les résultats de l'examen sont-ils annoncés? Est-ce qu'il est possible de faire appel aux résultats d'un examen? .....</b>	<b>8</b>
<b>Dans quelles mesures est-il possible de reprendre un cours que l'étudiant a déjà réussi? .....</b>	<b>8</b>
<b>Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme? .....</b>	<b>9</b>
<b>Dans quelles situations est-il possible de faire usage du droit de suspendre son inscription ? ...</b>	<b>9</b>
<b>Qu'est-ce que le relevé de notes et le certificat d'étudiant ? Comment l'obtenir ? .....</b>	<b>9</b>
<b>Quand commencerai-je à payer les frais d'inscription ? .....</b>	<b>10</b>
<b>LES OPPORTUNITES.....</b>	<b>10</b>
<b>Quelles sont les opportunités de bourse ? .....</b>	<b>10</b>
<b>Bourse de repas au restaurant universitaire .....</b>	<b>10</b>
<b>Programme de travail à titre accessoire .....</b>	<b>10</b>

<b>Je souhaite fonder un club étudiant. Qu'est-ce que je fais ? .....</b>	<b>11</b>
<b>LES INFORMATIONS PRATIQUES .....</b>	<b>11</b>
<b>Qui est qui à l'Université et à la Faculté ? .....</b>	<b>11</b>
<b>Comment obtenir la carte d'étudiant et la carte de transport public ? .....</b>	<b>13</b>
<b>Comment bénéficier du cafeteria ? .....</b>	<b>13</b>
<b>Comment accéder au campus ? .....</b>	<b>13</b>
<b>C'est où ? .....</b>	<b>13</b>
<b>Comment bénéficier des structures de santé du campus ? .....</b>	<b>14</b>
<b>Comment obtenir les supports de cours ? .....</b>	<b>14</b>
<b>Comment profiter des installations sportives ? .....</b>	<b>14</b>
<b>Où trouver les centres de photocopie ? .....</b>	<b>15</b>
<b>GUIDE D'ISTANBUL .....</b>	<b>15</b>



## L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATON

### Comment obtenir son adresse e-mail universitaire et l'utiliser ?

Vous pouvez prendre votre adresse e-mail de l'adresse <https://hesap.marmara.edu.tr/> avec votre nom d'utilisateur et mot-de-passe.



**MARMARA**  
ÜNİVERSİTESİ

## Marmara Hesap Yönetim Sistemi

Hesap Oluşturma
Hesap Aktifleştirme
Misafir Hesap Aktifleştirme
Hesap Adı Hatırlatma
Şifre Değiştirme

### Hoş geldiniz.

Marmara Üniversitesi'nin öğrenci, akademisyen ve personeline sunduğu e-posta, wi-fi ve ftp gibi hizmetlere erişim için kullanabileceğiniz "Marmara/Marun Hesabı"nızı oluşturmak, şifrenizi değiştirmek, aktifleştirmek ve daha önce açmış olduğunuz hesabınızı hatırlamak için kullanabilirsiniz.

Soldaki ilgili menüleri kullanarak işleminizi yapabilirsiniz.

Bilişim Merkezi

### Qu'est-ce que c'est le Système de Gestion de l'Information (BYS) ?



C'est un système de gestion de l'information qui permet aux étudiants d'apprendre leurs moyens, de contrôler leurs relevés de notes, de communiquer entre eux ou avec les enseignants. Vous pouvez le rejoindre de l'adresse <https://bys.marmara.edu.tr>

### Comment s'inscrire aux cours ?

Les inscriptions aux cours se fait par le biais du compte BYS de l'étudiant dans les délais déterminés dans le calendrier académique.

Lors de la sélection du cours, les étudiants sont tenus d'obéir aux principes du Règlement du Premier Cycle de l'Enseignement et d'Examen de l'Université de Marmara. Les informations requises sur les cours et les programmes de licence inscrites sont disponibles sur le Système de l'Enseignement de l'Université de Marmara.

Les inscriptions de cours doivent absolument être validées par la confirmation du conseiller académique de l'étudiant.

### **Comment accéder à l'internet dans le campus ?**

Les étudiants peuvent bénéficier du service internet fourni gratuitement dans tous les campus de l'université en accédant avec leurs adresses e-mail et leurs mot-de-passe.

### **Quel département dois-je contacter en cas de problèmes d'accès à BYS et à mon compte e-mail ?**

En cas de problèmes nos étudiants peuvent demander d'assistance du Département Informatique de l'Université de Marmara accessible sur le site internet <http://www.marmara.edu.tr/ehizmetler/>.

### **Comment obtenir son compte de bibliothèque et que faire avec ?**

Pour bénéficier des bibliothèques situées dans les campus de l'Université il faut compléter son inscription en remplissant le formulaire d'adhésion des étudiants disponible sur le site du Département des Bibliothèques et de Documentation. A la suite de cette procédure d'inscription nos étudiants peuvent accéder au système en s'authentifiant pour bénéficier des services de la bibliothèque. Pour plus d'informations contactez le site du département.

## **LES INFORMATIONS ACADEMIQUES UTILES**

Les informations concernant cette section sont retirées du Règlement du Premier Cycle de l'Enseignement et d'Examen de l'Université de Marmara.

### **Qu'est-ce que c'est le calendrier académique et pourquoi est-il important ?**

Le Sénat de l'Université fait toutes sortes de planifications concernant les trimestres d'automne, de printemps, et d'été avant le commencement de et les publient sur le site <http://takvim.marmara.edu.tr/>. Consulter le calendrier académique pour s'informer sur les questions clés comme les dates de commencement et fin des cours, des examens partiels et finaux, ainsi que de rattrapages.

### **Qui est le conseiller académique ?**

Le conseiller académique est nommé pour suivre le programme académique de l'étudiant. Le conseiller suit le programme de l'étudiant tout au long de sa formation et fait des recommandations sur la sélection des cours et les changements à y apporter tout en considérant le niveau de l'étudiant ainsi que la redistribution des cours dans le programme, les propriétés structurelles et ses évaluations techniques similaires. L'étudiant organise ses cours avec son conseiller lors de l'inscription ou de renouvellement du semestre/année et le choix définitif des cours ne se réalise que par l'affirmation du conseiller.

## Comment comprendre le programme de formation?

Dans le programme de formation, les cours magistraux et autres activités de formation sont présentés et décrits pour chaque semestre/chaque année. Les heures et les crédits des cours magistraux et d'autres activités aussi bien que leurs contributions aux acquis prédéfinis du programme de formation. Il est possible d'accéder à la version actuelle du programme de formation auquel vous êtes admis et aux informations nécessaires concernant les cours par le biais du système informatique de l'Université de Marmara.

Le Sénat de l'Université définit les crédits des cours en fonction de l'intervalle des crédits qui est calculée à partir du niveau et du domaine scientifique de diplôme en respectant le cadre officiel des aptitudes de l'enseignement supérieur et en considérant la charge de travail des étudiants. Le Sénat prend cette décision en s'appuyant sur la recommandation du conseil de l'unité scientifique.

Les cours sont catégorisés comme; les cours obligatoires communs, les cours d'orientation/d'expertise, les cours optionnels, les cours conditionnés et les cours aux conditions préalables.

- **Cours obligatoires:** Ce sont les cours que l'étudiant doit suivre obligatoirement dans le cadre de son programme de formation
- **Cours obligatoires communs:** Principes d'Atatürk et Histoire de la Révolution Turque, Langue Turque, Langue Etrangère (pour les programmes de formation n'incluant pas une année obligatoire de classe préparatoire de langue étrangère)
- **Cours optionnels:** Ce sont les cours auxquelles l'étudiant peut s'inscrire en fonction de ces centres d'intérêts dans son programme de formation. L'étudiant peut faire la sélection de ces cours pour renforcer sa formation professionnelle ou pour enrichir sa culture générale et pour diversifier ses connaissances.
- **Cours conditionnés:** Ce sont les cours auxquels l'inscription de l'étudiant dépend de la réussite ou de l'inscription reliées à un ou plusieurs cours aux conditions préalables.
- **Cours aux conditions préalables:** Le cours qui assure l'inscription de l'étudiant à un cours conditionné.....
- **Cours d'orientation/d'expertise:** Les cours magistraux ou appliqués qui sont conçus et préparés en prenant en considération l'avis des partenaires extérieurs afin de soutenir l'embauche des étudiants suite à leur obtention du diplôme

## A quoi faire attention pendant le processus des inscriptions aux cours?

La quantité totale de l'ensemble des cours magistraux et des cours appliqués auxquels l'étudiant choisit de s'inscrire pendant un semestre/une année universitaire dans les programmes de formation (double formation/mineure formation) ne peut dépasser la moyenne + 3 annuelle/semestrielle des cours auxquels l'étudiant s'est déjà inscrit dans le cadre de son programme de formation. Si nécessaire, un étudiant qui se trouve à la phase terminale pour l'obtention de son diplôme, peut s'inscrire au maximum dans trois cours supplémentaires, suite à une décision spécifique du Conseil Administratif de l'Unité Scientifique.

Les étudiants qui disposent d'au minimum 3,00 comme moyenne cumulative peuvent s'inscrire aux cours des semestres/années prochaines du programme de formation.

#### **ETUDIANT EN PROBATION**

Les étudiants ayant obtenu une NMGP (note moyenne générale pondérée) de 1.80 pour chaque semestre à partir du 3ème semestre, et qui ont en dessous de 2,00 en NMPS (note moyenne pondérée semestrielle) pour chacun des deux derniers semestres.



#### **Les étudiants en probation ne peuvent pas prendre les cours du semestre en cours !!!**

Ils ne peuvent que reprendre les cours des semestres précédents pour lesquels ils ont échoué aux examens, ou bien les cours pour lesquels ils ont obtenu les notes DD et DC afin d'améliorer leurs notes.

Les étudiants qui ont échoué à un cours ou qui ne peuvent pas prendre ce cours pendant le semestre/année doivent suivre ce cours dès le premier semestre où ce cours est proposé. En place des cours obligatoires auxquels ils ont échoué, mais qui sont par la suite retirés du programme, les étudiants peuvent prendre des cours équivalents approuvés par le département ou le programme dans lequel ils sont inscrits, avec approbation du conseil du programme. Si le cours à répéter est optionnel, les étudiants peuvent choisir le même cours, ou d'autres cours au choix dans la liste des cours électifs bénéficiant de crédits équivalents.

#### **L'assiduité aux cours est-elle obligatoire ?**

Les étudiants doivent suivre au moins 70% des cours théoriques et 80% des TD afin de pouvoir participer aux examens finaux et aux examens de rattrapage d'un cours.

L'assiduité des étudiants est suivie par le professeur du cours concerné. Le professeur affiche les noms des étudiants qui échouent par manque d'assiduité au début de la dernière semaine de cours.

#### **Quand les examens sont-ils annoncés ?**

Les jours et les horaires d'examens préparés par les départements/programmes conformément au calendrier académique sont affichés au moins 10 jours ouvrés avant les épreuves par les responsables concernés.

## **Quelles sont les règles à suivre lors des examens ?**

Les examens sont organisés selon les principes à déterminer par le conseil administratif du département. Les étudiants sont tenus d'être présents à temps et au lieu indiqué, ayant avec eux leur carte d'étudiant. Ils doivent respecter les consignes des surveillants.

## **Quelle procédure faudrait-il suivre pour passer l'examen de rattrapage ?**

Un(e) étudiant(e) qui ne peut pas se présenter lors d'un examen à cause d'un problème de santé certifié par un rapport médical officiel ou d'une coïncidence avec un autre examen qui se déroule au même jour et à la même heure, obtiendra un autre examen substitutif qui s'appelle examen de rattrapage.

Pour que l'étudiant(e) puisse obtenir le droit de participer à l'examen de rattrapage qui est défini ci-dessus, il doit s'adresser à son département dans les cinq jours ouvrés qui suivent le jour de l'examen.

Les étudiants dont les excuses sont acceptées par le Conseil administratif, conformément aux principes précisés par le Senat universitaire, se présenteront aux examens rattrapages dont les dates ont été déjà précisées dans le calendrier académique.

Les examens substitutifs qui s'appellent « examens de rattrapage » se font seulement afin substituer les examens partiels. Pour les examens finaux, il ne s'agit pas d'examens substitutifs. Car il y a déjà des examens de rattrapage non seulement pour les étudiants ayant des excuses confirmés mais pour tous les étudiants qui n'ont pas réussi lors de l'examen final. Par ailleurs, il n'existe pas d'examen substitutif pour les examens substitutifs, ni pour les examens de rattrapage. Il est possible d'accéder au Règlement relatif à l'examen de rattrapage de l'Université de Marmara.

## **Quand les résultats de l'examen sont-ils annoncés? Est-ce qu'il est possible de faire appel aux résultats d'un examen?**

L'enseignant qui a réalisé l'examen doit annoncer les résultats dans les huit jours suivant le jour de l'examen. Ensuite, les étudiants doivent objecter le résultat (s'ils le souhaitent) dans les cinq jours suivants du jour d'annonce par une attestation.

Du fait de l'objection de l'étudiant, la feuille de l'examen est reconstrôlé par l'enseignant, pour voir s'il s'agit d'une faute de calcul de la note qui ne concerne pas l'évaluation personnelle. Dans les cinq jours suivant la réception de la demande de reconstrôle, la réponse est présentée à l'écrit avec ses raisons.

## **Dans quelles mesures est-il possible de reprendre un cours que l'étudiant a déjà réussi?**

Il est impossible de reprendre les cours que l'étudiant a déjà réussi avec les notes de « S », de « CC » ou plus de « CC ».

Il est possible d'améliorer la moyenne générale des notes en reprenant un cours que l'étudiant a déjà réussi avec les notes de « DD » ou de « DC » après confirmation de son responsable pédagogique. Les étudiants, qui n'ont pas réussi un cours, doivent le reprendre. Lorsqu'un cours est repris, la dernière note sera valable soit pour la moyenne générale des notes, soit pour la moyenne du semestre des notes.

### **Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme?**

Les étudiants qui accomplissent toutes les exigences du programme, telles que les cours, les applications, les stages et qui obtiennent au minimum « 2,00 » de la moyenne générale des notes, obtiendront le diplôme.

Les étudiants qui ont terminé leurs études de premier cycle et dont le GANO est compris entre 3,00 et 3,49 seront « les étudiants d'honneur » et les étudiants qui ont terminé leurs études de premier cycle et dont le GANO est supérieur à « 3,50 » seront « les étudiants d'honneurs supérieurs ». Ces qualifications académiques se préciseront sur les certificats ainsi que sur les annexes du diplôme.

### **Dans quelles situations est-il possible de faire usage du droit de suspendre son inscription ?**

- Au cas où l'étudiant(e) a des problèmes de santé documentés par un certificat médical.
- Au cas où l'étudiant(e) doit interrompre ses études en raison de catastrophes naturelles.
- Au cas où l'étudiant(e) documente qu'il / elle est obligé(e) d'interrompre ses études en raison de l'absence d'une personne qui pourrait s'occuper de la maladie grave d'une mère, d'un père, d'un frère / d'une sœur, d'un(e) conjoint(e) ou d'un enfant.
- Au cas où l'étudiant perd son droit d'ajourner son service militaire ou ce droit étant supprimé, lorsqu'il est appelé sous les drapeaux.
- En cas de détention de l'étudiant(e)
- En cas de condamnation définitive conformément aux dispositions générales ou bien en cas d'émergence de situations prévues par le Règlement de discipline des étudiants d'établissements d'enseignement supérieur du 13/01/1985 et publié dans le Journal officiel numéro 18634, hormis les sanctions de l'exclusion de l'étudiant(e) de l'établissement d'enseignement supérieur pour une durée déterminée et de son exclusion définitive.
- En cas d'émergence d'autres situations justifiées et acceptables par le Conseil administratif concerné, l'étudiant(e) pourra suspendre son inscription.

### **Qu'est-ce que le relevé de notes et le certificat d'étudiant ? Comment l'obtenir ?**

On appelle le document montrant les cours suivis par l'étudiant(e) et son état de réussite, le relevé de notes. Le document attestant que le statut d'étudiant actif de l'étudiant continue est le certificat d'étudiant. Les deux documents peuvent être obtenus le même jour de l'antenne de la *Direction du Bureau des Affaires des étudiants* dans la faculté. Il est aussi possible d'obtenir le certificat d'étudiant via le Gouvernement électronique (*e-devlet*).

## **Quand commencerai-je à payer les frais d'inscription ?**

La durée maximale qu'on accorde aux étudiants poursuivant leurs études au niveau de la licence, pour qu'ils complètent leur formation, est, sans compter 1 année de classe préparatoire de langue étrangère, sans prendre en considération si l'étudiant(e) s'est inscrit(e) ou non chaque semestre, de 7 ans pour les programmes de licence de 4 années, à partir du semestre où les cours du programme auquel il / elle est inscrit(e) sont dispensés. Ceux qui ne sont pas diplômés du programme auquel ils sont inscrits à la fin de cette période, peuvent s'inscrire, à condition de payer les frais de scolarité du semestre concerné, pour poursuivre leurs études. Les étudiants dans cette situation peuvent participer aux cours, travaux pratiques, stages, examens et activités similaires.

## **LES OPPORTUNITES**

### **Quelles sont les opportunités de bourse ?**

#### **Bourse de repas au restaurant universitaire**

Une bourse de repas au restaurant universitaire est régulièrement accordée à un nombre limité d'étudiants par la Présidence de l'Université de Marmara.

Les étudiants souhaitant postuler pour cette bourse doivent suivre les annonces affichées par la Faculté de science politique et par la Direction de la santé, de la culture et du sport et déposer leurs demandes auprès de l'Unité de la rédaction du bureau du doyen conformément aux modalités exposées sur les annonces.

#### **Programme de travail à titre accessoire**

Les étudiants ont le droit de travailler à titre accessoire au sein de différentes unités de l'Université. Ce sont les administrateurs des unités qui prennent en charge l'organisation des journées ainsi que de la durée du travail hebdomadaire.

Les annonces de postes à pourvoir dans le cadre du programme de travail à titre accessoire sont à suivre au mois d'octobre sur le site Internet de la Faculté ainsi que sur <http://sks.marmara.edu.tr>.

Les candidats peuvent déposer leurs candidatures pour chacune des annonces à l'unité administrative concernée par une fiche de demande d'emploi.

C'est la Commission de sélection d'étudiants pour le travail à temps partiel qui se trouve au sein de l'unité académique ou administrative concernée qui s'occupe de la procédure de sélection dans la limite du nombre de postes à pourvoir. Cette sélection se fait dans le mois d'octobre.

Les étudiants peuvent travailler maximum 5 heures par jour, 15 heures par semaines et 60 heures par mois et ils ne peuvent recevoir que 399,30 TL par mois.

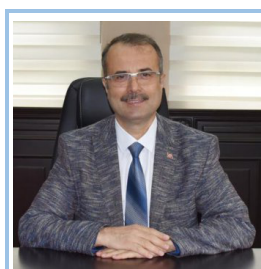


## Je souhaite fonder un club étudiant. Qu'est-ce que je fais ?

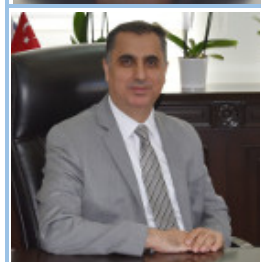
Les étudiants souhaitant devenir membres d'un club étudiant peuvent rejoindre le club en participant à ses activités ou en contactant ses dirigeants et membres. Pour toutes les informations relatives aux clubs, aux dirigeants de clubs et à leurs coordonnées au sein de l'université et de la faculté consultez la page web des clubs étudiants.

## LES INFORMATIONS PRATIQUES

### Qui est qui à l'Université et à la Faculté ?



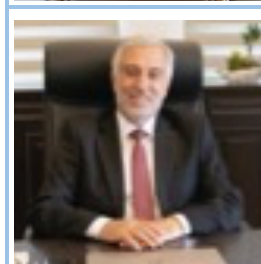
*Recteur de l'Université de Marmara*  
Prof. Mustafa KURT



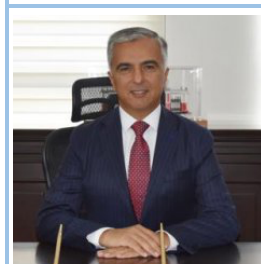
*Vice-recteur de l'Université de Marmara*  
Prof. Mustafa ÇELEN



*Vice-recteur de l'Université de Marmara*  
Prof. Ömer AKGİRAY



*Vice-recteur de l'Université de Marmara*  
Prof. Hasan KORKUT



*Secrétaire général de l'Université de Marmara*  
Murat ARISAL



***Doyen de la Faculté de Science Politique***  
Prof. Nail YILMAZ



***Vice-doyen de la Faculté de Science Politique***  
Assoc. Prof. İmam Bakır KANLI



***Vice-doyen de la Faculté de Science Politique***  
Assoc. Prof. Zuhall Mert UZUNER



***Secrétaire de la Faculté de Science Politique***  
Fahrettin ÇELEN



***Directeur du Département de Science Politique et  
d'Administration Publique***  
Prof. Ahmet Kemal BAYRAM



***Directeur du Département de Science Politique et  
Relations Internationales (Anglais)***  
Prof. Erhan DOĞAN



*Directeur de Département des Relations Internationales*  
Prof. Hasan KORKUT



*Directrice de Département des Administrations Locales*  
Assoc. Prof. Rüyeyda KIZILBOĞA ÖZASLAN

### Comment obtenir la carte d'étudiant et la carte de transport public ?

Au sein de l'Université Marmara la carte universitaire utilisée par les étudiants pour accéder aux services sur le campus et des autres campus, est appelée « carte de campus ». Les cartes de campus sont renouvelées par le PTT conformément au protocole signé en 2019.

Les nouveaux étudiants peuvent obtenir la carte de transport (à tarif réduit) de la Faculté des sciences politiques au cours de la période concernée. Les étudiants qui ne pouvaient pas recevoir leurs cartes pour quelque raison, peuvent recourir aux bureaux centraux d' (IETT). Le renseignement détaillé est disponible sur le site internet d'[IETT](#).

### Comment bénéficier du cafeteria ?

Pour bénéficier du cafétéria, les étudiants doivent obtenir leur « **carte de campus** ». Les étudiants peuvent bénéficier du cafétéria lorsqu'ils déposent de l'argent sur la carte de de campus. La carte de campus sera renouvelée par PTT en 2019. Les étudiants peuvent déposer de l'argent sur leurs cartes depuis les centres de PTT, les kiosques et en ligne.

### Comment accéder au campus ?

Les étudiants peuvent accéder à Campus d'Anadolu Hisari avec les lignes des « bus » et « minibus » de Beykoz-Üsküdar, Beykoz-Ümraniye et Beykoz-Kadıköy. Pour la liste des bus qui s'arrêtent près de campus, veuillez visiter le site internet d'IETT.

### C'est où ?

Situé sur une surface de 121,992 m<sup>2</sup>, le campus Anadoluhisari comprend l'Académie des sports, la Faculté des sciences politiques, l'École professionnelle des sciences sociales, deux cafétérias pour étudiants, une salle à manger, plusieurs installations sportives, un dortoir pour les étudiantes et le bibliothèque Şehit Kaymakam Muhammet Fatih Safitürk.



### Comment bénéficier des structures de santé du campus ?

Premièrement, les étudiants peuvent se rendre dans les cliniques existantes aux entrées du campus pour leurs problèmes de santé. Des services de santé courants sont fournis dans ces cliniques. En outre, il y a des centres de santé au campus de Göztepe. Ces centres fournissent des services pour les branches du laboratoire de biochimie, de la radiographie, de la médecine dentaire, du traitement et de l'habillage médical, du conseil psychologique, du conseil et des services diététiques ainsi que des services de santé courants. Les étudiants qui font une demande avec leur carte d'étudiant sont d'abord examinés, diagnostiqués et traités par les médecins de la polyclinique. En cas de besoin, ils sont référés aux hôpitaux.

### Comment obtenir les supports de cours ?

Les enseignants du cours montrent aux étudiants comment obtenir des supports de cours. Les enseignants sont chargés de leur fournir un syllabus comprenant une liste des supports de cours et des critères d'évaluation. Dans ce syllabus, les supports de cours sont listés et les étudiants sont informés de la manière de les obtenir.

### Comment profiter des installations sportives ?

Le campus d'Anadoluhisari comprend un terrain de football, une piste d'athlétisme avec six couloirs, un centre de fitness, une piscine intérieure et des courts de tennis intérieurs et extérieurs. Bien que ces installations soient principalement utilisées pour l'entraînement des étudiants de la faculté des sciences du sport, elles sont également disponibles pour les autres étudiants à certains jours et heures de la semaine. Les étudiants doivent contacter la Faculté des Sciences du Sport afin de connaître les jours et heures d'ouverture.

## Où trouver les centres de photocopie ?

Actuellement, les étudiants ne bénéficient pas de services de photocopie sur le campus, mais des travaux sont en cours pour trouver un endroit où installer un centre de photocopie. Il existe plusieurs centres de photocopie autour du campus.

## GUIDE D'ISTANBUL

- Le site Internet de la municipalité d'Istanbul peut être utile :

<https://www.ibb.istanbul/News/Detail/33997>

De plus, la municipalité d'Istanbul dispose d'une application mobile nommée " İBB İstanbul ". Cette application peut être utile sur de nombreux points allant des transports publics à la recherche des bibliothèques de la ville.

- Une vue d'Istanbul d'il y a un siècle : Notes sur Istanbul appartenant au Journaliste allemand Friedrich Schrader qui a vécu à İstanbul il y a un siècle peut être un bon point de départ et intéressant pour les étudiants de la Faculté qui viennent à Istanbul pour la première fois pour apprendre l'histoire et les beautés de la ville. Pour la présentation de l'ouvrage :

<http://www.remzi.com.tr/files/books/2744/dosya/istanbul-issuu.pdf>.